

GARANTIE

Les outils HAZET sont soumis à un contrôle sévère tout au long du processus de production et sont testés à leur sortie d'usine sur des défauts de matériel et de fabrication.

Les outils HAZET bénéficient d'une garantie complète sur des défauts de matériel et de fabrication.

En cas de défauts de matériel ou de fabrication, l'outil doit nous être renvoyé **en port payé** par votre fournisseur.

Après vérification par notre service technique, votre outil sera remplacé ou réparé gratuitement s'il présente un défaut de matériel ou de fabrication.

Ci-dessous quelques exemples de cas classés sous « abus d'outils » non couverts par la garantie :

- a) surcharge de l'outil par rapport à la capacité normale ou prescrite; par ex. l'utilisation de pinces à couper sur des filets d'acier trop épais ou utilisées avec un marteau; burins, pointeaux et chasse pointes qui ont été utilisés sur de l'acier dur ou pour des travaux trop durs.
- b) l'utilisation continue du produit déjà partiellement endommagé ou défectueux.
- c) l'usage d'une clé à douille sur les mauvaises tailles d'embouts ou écrous.
- d) des outils limés ou taillés, etc.
- e) des clés à douilles prévues pour l'utilisation manuelle qui ont été utilisées sur des outils pneumatiques.
- f) les douilles de réduction ne sont jamais sous garantie.
- g) les douilles à chocs sont sous garantie en cas de défauts de matériel et de fabrication, pas en cas de casse ou d'usure normale.

Cette garantie n'est pas valable pour des outils qui ne sont plus utilisables à cause du vieillissement, d'une mauvaise manipulation ou d'abus.

Dans ce contexte, il est absolument nécessaire de respecter le mode d'emploi et les consignes de sécurité de l'outil. Merci de consulter, au verso de cette page, les consignes générales de sécurité ainsi que les indications se trouvant dans notre Liste illustrée.

Consignes générales de sécurité



Choisissez toujours l'outil approprié.

Utilisez l'outil selon le mode d'emploi.

Portez des lunettes de protection.

Maintenez les outils propres.

Utilisez des outils VDE lors de travaux sur des installations électriques.



Lisez le mode d'emploi avant la première utilisation.



Les mesures sur les outils servent à faciliter leur assignation.



Portez des lunettes de protection.



Une adhérence optimale assure une longue durée de vie aux outils et aux vis.



Portez des protections auditives.



La retouche ultérieure des outils est interdite.



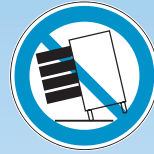
Ne rallongez le bras de levier qu'avec des outils spéciaux.



Les outils à utilisation manuelle ne sont pas appropriés pour les clés à chocs.



N'utilisez pas de marteau pour manœuvrer les outils manuels.



Ne tirez qu'un tiroir à la fois (danger de basculement).



Évitez de provoquer la projection d'éclats en frappant de manière inappropriée.



Les tiroirs ne sont pas des escabeaux.



N'utilisez pas les tournevis comme pied de biche ou burin.



Toujours poussez les servantes d'atelier devant vous pour les déplacer.



N'utilisez que des tournevis dont la lame est appropriée pour la vis et tenez toujours le tournevis de façon verticale.



Les outils usagés doivent être jetés à la poubelle.